



R É S O L U T I O N

REGIONAL COMMITTEE FOR
THE WESTERN PACIFIC

COMITÉ RÉGIONAL DU
PACIFIQUE OCCIDENTAL

WPR/RC69.R1
9 octobre 2018

DÉSIGNATION DU DIRECTEUR RÉGIONAL

Le Comité régional,

Considérant l'article 52 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé et conformément à l'article 51 de son Règlement intérieur,

1. DÉSIGNE le Dr Takeshi Kasai en qualité de Directeur régional pour le Pacifique occidental ; et
2. PRIE le Directeur général de proposer au Conseil exécutif la nomination du Dr Takeshi Kasai pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} février 2019.

Quatrième séance, 9 octobre 2018